M1 notariat

Par **carina**, le **11/08/2010** à **20:19**

Bonjour, je viens d'obtenir ma licence de droit à nancy et à la rentrée je me suis inscrite en M1 notariat. J'ai déja effectué deux stages chez un notaire pendant mes vacances et ce métier me plait. Je me pose cependant des questions car étant une élève "normale" je ne pense pas du tout être prise en M2, j'aimerai alors par avance connaitre les autres issues possibles.

Je vous remercie, bonnes vacances à tous. ;)) Image not found or type unknown

Par **jeeecy**, le **12/08/2010** à **07:45**

pour devenir notaire, soit le M2, soit le concours du CFPN

Il doit aussi y avoir une voie par le diplôme de premier de clerc, mais c'es à mon avis plus long ;) Image not found or type unknown

Par **Elenita**, le **12/08/2010** à **17:46**

Bonjour Carina;

simplement pour vous rassurer : je ne connais pas votre niveau mais sachez qu'une élève normale peut être admise en M2 Droit notarial.
peut etre conviendrait il de définir ce qu'est une élève normale mais les "élus" ne sont pas uniquement ceux qui ont des mentions à chaque semestre...
le redoublement ou les accidents à un partiel ne sont pas rédhibitoires..

l'important est de comprendre ses erreurs et de tenter une progression vers un niveau meilleur d'année en année.
ne vous découragez pas car les critères de sélection du M2 sont très dfférent d'un efac à une autre : si vous n'eêtes pas prise dans votre d'origine, rien ne dit que votre dossier (qui comportera avec des stages) ne retiendra pas l'attention d'un autre responsable de master.
l'essentiel est de mettre en avant ses atouts et de comprendre ses faiblesses pour ne pas qu'elle vous aveugle.
si vous avez tiré un bilan positif de vos stages, vous avez l'année de M1 pour travailler et prouver que vous méritez votre place en M2...

Par **carina**, le **12/08/2010** à **20:41**

merci beaucoup pour vos messages, qd je parle d'élève normale ,en ce qui me concerne je suis déja passé ajac et je suis allée plusieurs fois au rattrapages mais j'ai tout de mm obtenue :))

ma licence Image not found or type unknown .Je vais essayée de bien m'approcher en M1 mais si je ne suis pas prise en M2 il faut que je fasse le concours du cfpn, c'est bien cela? c'est à quelle époque de l'année?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés